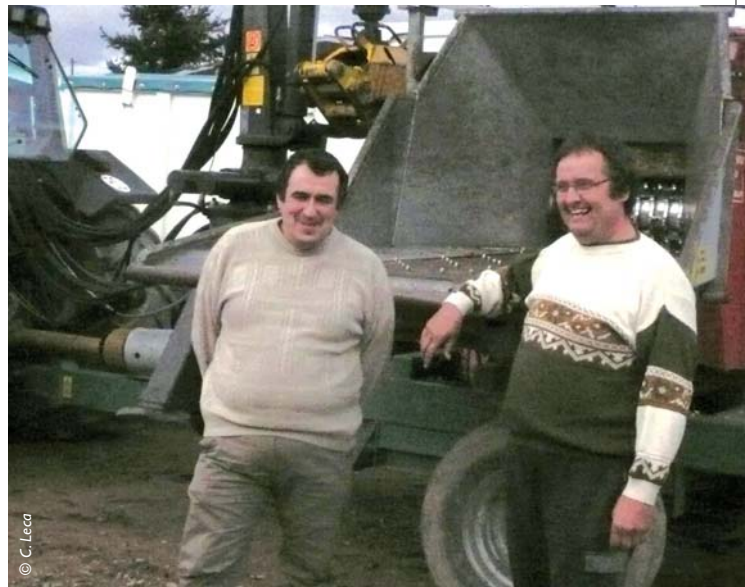


Les frères Champalle une reconversion réussie

Ils en avaient « *ras le bol* » de l'agriculture... Jean-Louis et Frédéric Champalle ont décidé de se lancer dans la production de bois énergie en 2006. Au départ, pour valoriser les rémanents des coupes forestières des Monts du Beaujolais, mais depuis ils ne sont pas à court d'idées pour élargir leur offre.



La répartition des rôles est claire dans la SARL Eau Énergie : Frédéric, 41 ans, s'occupe de la commercialisation et de l'administration et Jean-Louis, 49 ans, « *du reste* ». Il faut dire qu'il a de l'expérience, en plus du privilège de l'âge, puisqu'il fut exploitant forestier pendant six ans après son bac. Si on lui avait dit, il y a trois ans, qu'il passerait son permis poids-lourd et super-lourd, « *je ne l'aurais pas cru !* ».

Ces petits-fils de « *tous petits* » agriculteurs installés à Cublize (Rhône) avaient pourtant repris le flambeau familial, que leurs parents avaient abandonné, faute de rentabilité. Frédéric, éleveur de lapins après son brevet de technicien en production animale, s'est associé en 2001 à son frère dans le « *Gaec de la Chèvre Blanche* » pour relancer l'exploitation familiale dans la chèvre et la vache laitières... Mais « *l'agriculture est en train de mourir dans la région* », confie Frédéric. L'idée de se reconvertir dans la production de plaquettes forestières nait peu à peu, en parallèle à une activité de sourcier qu'il a toujours eue... Et la SARL Eau et Énergie voit le jour en 2006.

« *On voyait s'installer de plus en plus de chaudières à bois et une ressource inexploitée dans les forêts. Les branches, laissées sur place lors des coupes à blanc, peuvent être valorisées en plaquette forestière* », explique Frédéric, certain que l'avenir des Monts du Beaujolais passera entre autre par la « *silviculture énergétique* » : « *en association avec le débardeur, qui nous apporte les rémanents exploitables en bord de route, nous broyons et valorisation cette ressource. Mais nous projetons aussi de planter à l'avenir des essences à rotation courte afin d'augmenter notre offre. La déprise agricole va multiplier les terrains à l'abandon où l'on pourrait développer ces plantations* ».

Pour le moment, ils sont installés dans les 2 000 m² de bâtiments agricoles familiaux, modernisés, mais cela ne suffit plus : ils ont besoin de stocker. « *On travaille sur toute l'année, mais pendant six mois, on dépense de l'argent, en stockant ce qu'on a récolté le reste du temps* », précisent les deux frères, à la recherche de

terrains adéquats. Leur objectif : créer une plateforme dans une zone industrielle qui l'accepte, « *avant l'hiver prochain, ce serait l'idéal* », précise Jean-Louis, qui admet que leur activité, bruyante et créatrice de poussières, puisse gêner le voisinage...

Une activité qui se développe : après avoir vendu 3 000 m³ de plaquettes en 2009/2010, Eau et Énergie s'apprête à dépasser les 7 000 m³ cet hiver. « *Beaucoup de chaudières s'installent, dans les collectivités comme chez les particuliers, mais il ne faut pas attendre que les clients viennent, il faut aller les chercher ! Nous répondons à tous les appels d'offres de la région, et nous participons aux foires agricoles ou salons bois énergie tant que nous pouvons* ». Frédéric, très actif dans les instances locales liées au bois-énergie (Fibois 69, Interforêt Bois 42, Fibra...), raconte que c'est en trouvant sur un salon comment remplacer la vieille chaudière à bûches de leur maison familiale qu'ils ont décidé de distribuer les chaudières allemandes HDG.

Fervents défenseurs de la qualité, « *qui deviendra impérative sous peu dans les appels d'offres* », Frédéric et Jean-Louis Champalle ont obtenu la certification CBQ+ (Chaleur Bois qualité +, délivrée par l'Afaq) pour leurs plaquettes. Résolument offensifs, ils sont un bel exemple de reconversion de l'agriculture, « *grâce à mon expérience de forestier* », précise Jean-Louis, qui relativise leur succès, encore fragile. « *Il faut connaître ce milieu, très particulier* », ajoute Frédéric, en écho.

► Contact : Eau-energie69@orange.fr
www.eau-bois-energie.com

Christel Leca



Journal réalisé par le
Centre Régional
de la Propriété
Forestière
de Rhône-Alpes



avec le concours
du Ministère
de l'Alimentation,
de l'Agriculture,
de la Pêche,
de la Ruralité et de
l'Aménagement
du Territoire

Rhône-Alpes
de la Région
Rhône-Alpes



la participation
de la COFORET



Chaleur Bois Qualité + est une certification élaborée selon le référentiel AFAQ Service Confiance®, intégrant 7 engagements dont les bénéficiaires sont les consommateurs de combustibles bois pour chaufferies automatiques. Le respect de ces engagements est un gage de développement fiable et durable de la part des fournisseurs, et permet ainsi de professionnaliser le marché du bois énergie. Cette certification reflète le niveau de performance du fournisseur : elle rassure le client en lui évitant les désagréments occasionnés par un combustible non adapté à sa chaudière ou une rupture d'approvisionnement.



Imprimé sur du
papier certifié PEFC